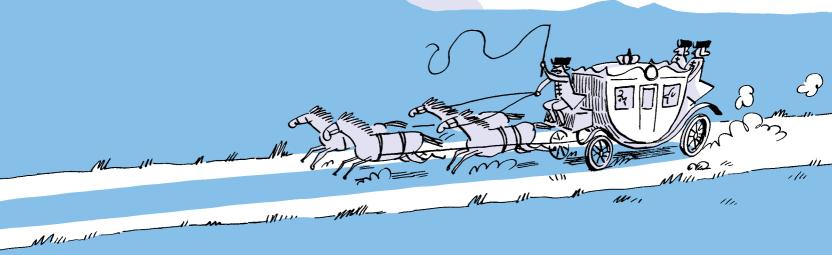
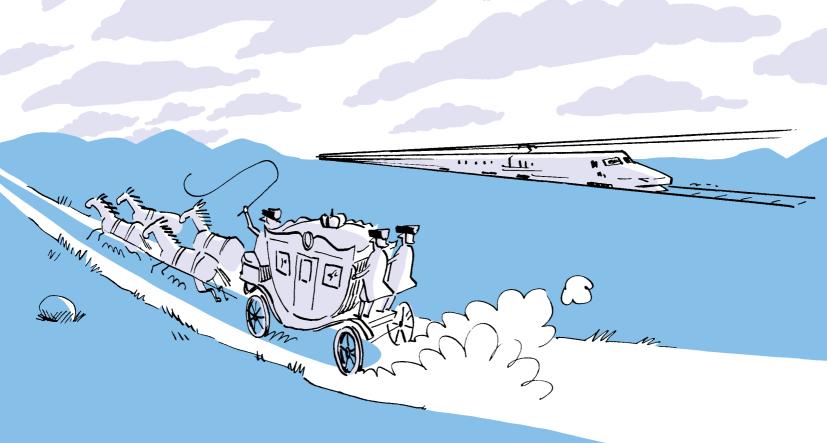




La royauté est le pire des systèmes, mais on n'en a pas inventé de meilleur. Anonyme, juin 1789





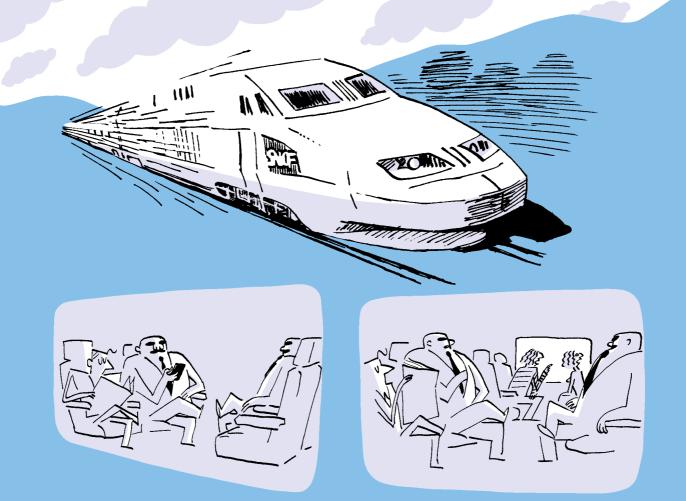
Corrections : Nicole Augereau

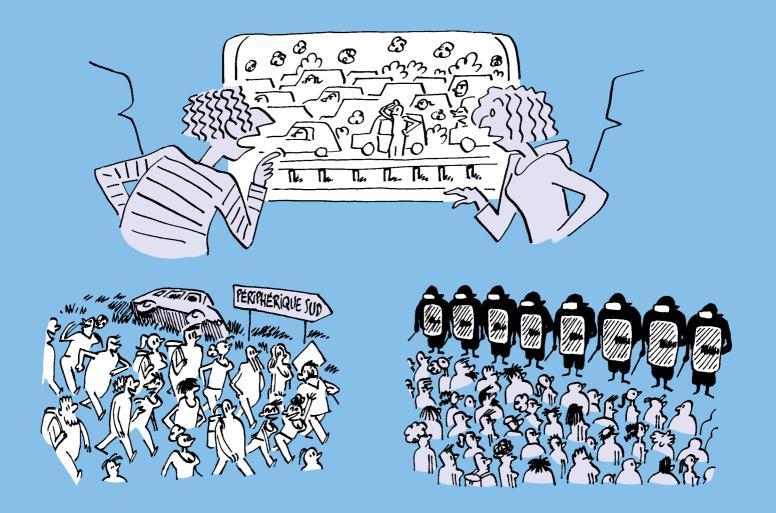
Relecture historique : Anne Jollet, maîtresse de conférences en histoire moderne, Université de Poitiers

© 2015 Grégory Jarry, Otto T. et les éditions FLBLB

ISBN : 978-2-35761-073-6 · Dépôt légal : quatrième trimestre 2015

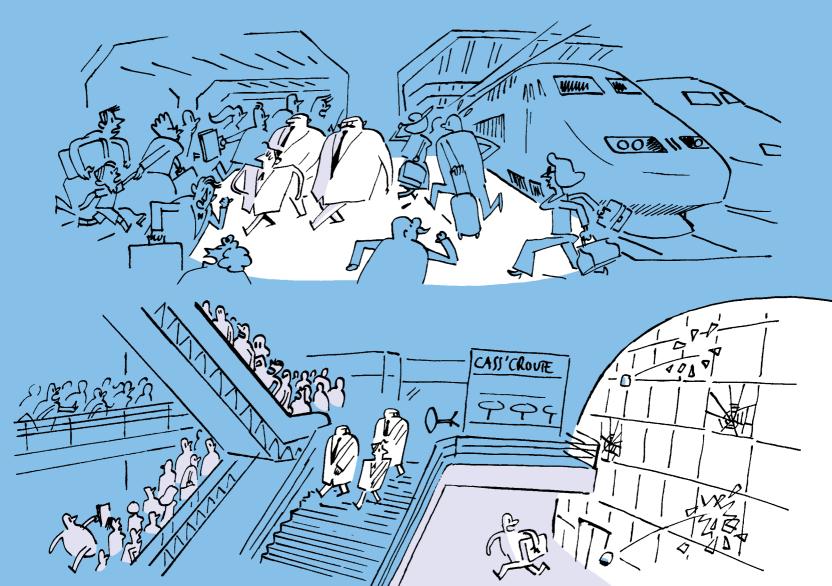
Éditions FLBLB, 11 rue Marcel Paul 86000 POITIERS · 0549004096 · www.flblb.com

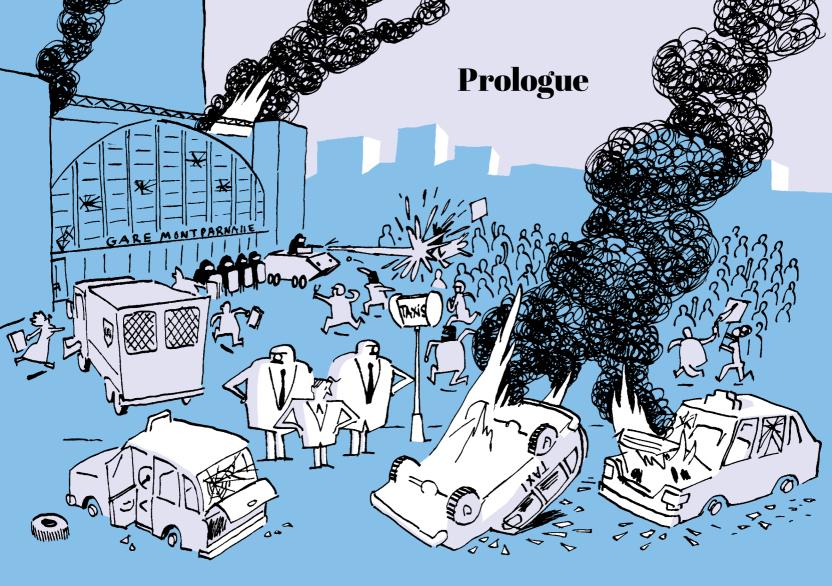


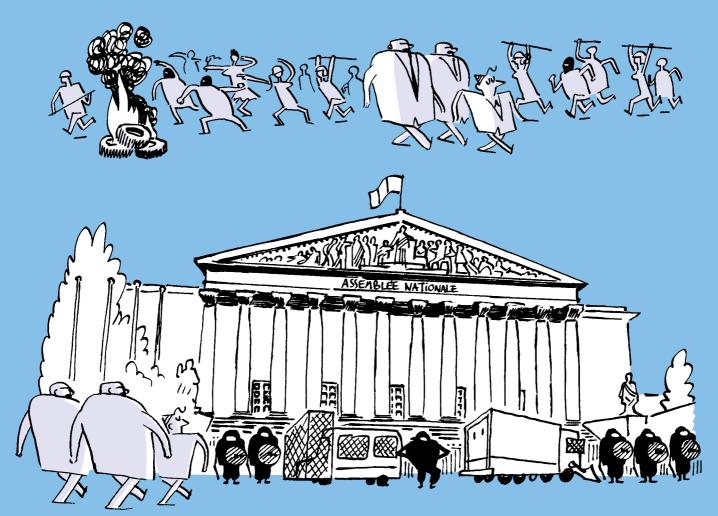


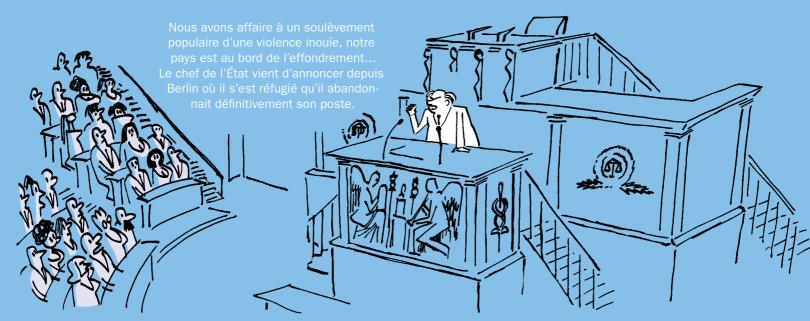
Petite histoire de la Révolution française











Moi, Mathias Molz, président de cette assemblée, je vous demande d'accueillir celui que nous avons unanimement plébiscité pour le remplacer.

celui à qui nous allons conférer les pleins pouvoirs pour redresser notre pays. Mesdames et messieurs les députés, voici l'héritier légitime du trône de France, Son Altesse sérénissime, notre roi Louis XX







CLAPCIAP CLAP CLAP M CLAP CLAP MA CLAP CLAP CLAP CLAPCLAP CLAPCLAP CLAP CLAP CLAP CLAP CLAP CLAP CLAP

Mes chers sujets, Nous sommes fier de reprendre la parole devant vous.



mais qui, par la grâce de Dieu, et la semence de Nos ancêtres.







s'est perpétuée jusqu'à aujourd'hui pour s'incarner en Nous-même.

Depuis Notre naissance, Nous avons été élevé dans un but unique :

réinstaller la monarchie sur le trône de France.







Quand une crise menace jusqu'aux fondements même de l'État, deux solutions s'offrent à nous.



Soit l'intelligence, la ruse, l'homme est un roseau pensant qui plie au passage de la tempête.



Soit la manière forte, fichage, arrestations, emprisonnements, couvre-feu, intimidation à grande échelle,



mais après se redresse tel qu'en lui-même.



mais visiblement celle-là vous l'avez déjà pratiquée et elle n'a pas donné les résultats escomptés.



C'est la méthode que Nous vous proposons.



En vérité, je vous le dis : la révolution n'est pas une fatalité, l'Histoire ne se répète pas plus qu'elle ne bégaie.



comme auparavant en mai 68, comme lors de la Commune de 1871, comme en 1848 ou en 1830



Je vous propose de passer en revue les principaux événements de la Révolution française,



comme lors de cette révolution de 1789 où, finalement, nos ancêtres ont sauvé l'essentiel



desquels nous déduirons la marche à suivre pour transformer celle qui se lève en pétard mouillé,



tout en laissant croire au peuple qu'il était désormais, ne riez pas, libre et souverain.



Si nous parvenons à maintenir cette illusion, Nos sujets continueront de rembourser la dette française.

ils sauveront notre système bancaire et la bourse, nos entreprises nationales n'iront pas trouver refuge à l'étranger. le système capitaliste mondial ne sera pas précipité dans le chaos par les autres peuples du monde nous imitant sans réfléchir



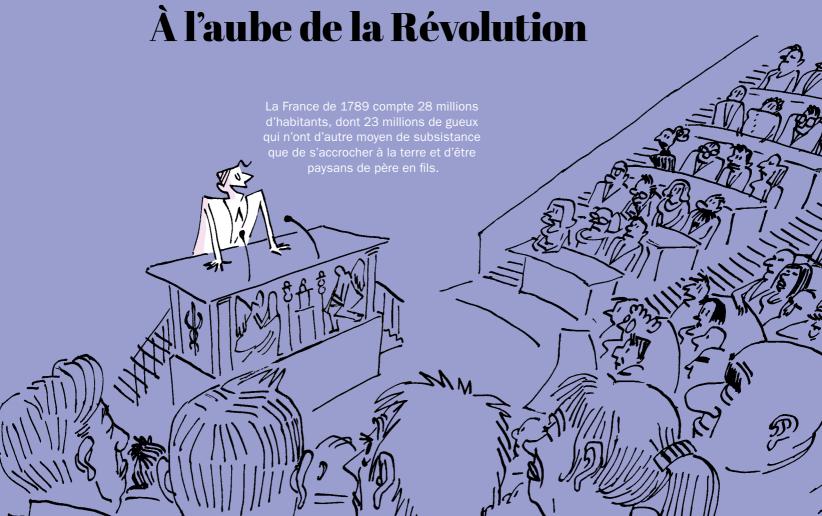




et les valeurs de Liberté, Égalité et Fraternité continueront de rayonner sur les cinq continents



CHAPITRE I



Enfin gueux, c'est vite dit. Le servage est en passe de disparaître, et la majorité des paysans possèdent quelques hectares de terres sur lesquelles ils font pousser des topinambours et du poireau, élèvent une vache toute maigre et des poules. La paysannerie s'acquitte de trois impôts différents, et même si ces impôts équivalent à une crotte de bique, 23 millions de crottes de bique bout à bout donnent sa puissance à l'État (taille et gabelle), sa superbe à la noblesse (droits seigneuriaux) et sa grandeur à l'Église (dîme).



Les impôts sont aussi acquittés par plusieurs millions d'artisans réunis en corporations. Ils se divisent, selon la précision de leurs gestes et leur capacité à tenir l'alcool, en maîtres, compagnons et apprentis. L'apprenti débute chez le maître qui lui apprend son métier et à ne pas réagir aux brimades. Pour devenir maître, il doit exécuter son «chef-d'œuvre» et verser un droit d'entrée à la corporation; à défaut, il restera toute sa vie compagnon, c'est-à-dire un raté. L'accès à la maîtrise devient de plus en plus coûteux, les maîtres forment peu à peu une oligarchie héréditaire. Compagnons et apprentis affûtent leurs gouges en serrant les dents.



Enfin, il y a ceux dont on ne peut rien tirer, on a beau les pendre par les pieds et les secouer dans tous les sens, pas une pièce d'or ne tombe de leurs chaussettes: le bas peuple des villes et des campagnes, milliers de mendiants qui sentent la vinasse, enfants abandonnés pourrissant sur le bas-côté des routes, prostituées avec un poireau sur la joue gauche. Ceux-là n'ont rien à perdre et sont toujours prompts à jeter des pavés sur la maréchaussée, à brandir des piques en menaçant d'y installer la tête d'un mieux loti.



Qu'est-ce que la noblesse au XVIII^e? Peu de chose. Qu'a-t-elle été jusqu'à présent dans l'ordre politique? Presque tout. Que demande-t-elle? Que rien ne change, le plus longtemps possible. La noblesse représente 200 000 personnes, soit 0,7 % de la population totale. Parfois elle s'enferme 120 journées dans son château avec des vierges pour des fêtes orgiaques qui ont inspiré au marquis de Sade ses plus beaux romans.



Dans la course à la réussite, la noblesse est talonnée par la bourgeoisie. Les fermiers généraux, qui collectent les impôts pour l'État et emploient 25 000 personnes à cette tâche, accumulent des fortunes considérables et s'enferment 15 jours l'été dans leurs hôtels particuliers avec des femmes mûres. Banquiers, fournisseurs des armées ou spéculateurs en bourse s'enferment le week-end dans leurs résidences secondaires avec des grands-mères. Sans oublier les notaires qui s'enferment une heure dans leur office avec un clerc.



L'Église catholique est une puissance de premier rang. Elle assure l'état civil, dispense l'enseignement pour les classes aisées, gère les hôpitaux qui sont des mouroirs à pauvres. À elle seule, l'Église possède 10% des propriétés foncières du royaume. Évidemment la répartition est inéquitable : tout pour le haut-clergé, qui recrute ses membres dans les rangs de la noblesse et s'enferme dans des cathédrales avec 120 enfants de chœur, rien pour les curés de campagne qui s'enferment dans leur sacristie avec la bonne s'échinant sur la serpillère.



Loin derrière cavalent tant bien que mal les esprits éclairés du pays : avocats, magistrats, médecins, écrivains, journalistes. Biberonnés aux philosophes des Lumières, ils s'enferment des soirées entières dans des granges avec des paysans, artisans, mendiants, orphelins ou prostituées. Parfois, la maréchaussée fait une descente et embarque tout le monde pour outrage aux bonnes mœurs.



La Révolution américaine qui vient d'avoir lieu est une source d'inspiration pour nombre de révolutionnaires en herbe. Louis XVI lui-même avait soutenu les insurgés américains, dans un moment d'égarement dont a profité le jeune et bouillonnant marquis de La Fayette pour établir sa gloire. Ce faisant, le roi alourdit la dette du royaume déjà bien chargée et le contrôleur général des finances (autrement dit le ministre des Finances) Loménie de Brienne a beau s'enfermer toute une semaine dans son bureau avec 120 comptables, le résultat est sans appel : la France est au bord de la faillite.



Le contrôleur général des finances trouve une solution infaillible : creuser la dette pour rembourser la dette. Il décide d'emprunter 400 millions supplémentaires et d'augmenter les impôts tous azimuts. Pour que la mesure soit validée, elle doit être enregistrée par le parlement de Paris, qui n'a pas son mot à dire : il enregistre, c'est validé, tel est l'usage. Or la lecture de Montesquieu a tourné la tête aux parlementaires, secrètement ils bavent d'envie devant la monarchie parlementaire des Anglais et se disent que c'est le moment de montrer de quel bois ils se chauffent. Le roi se rend au parlement pour faire enregistrer la proposition, le parlement le fixe d'un air sévère, agite son index de droite à gauche et répond : – *Tatata, pas question*.



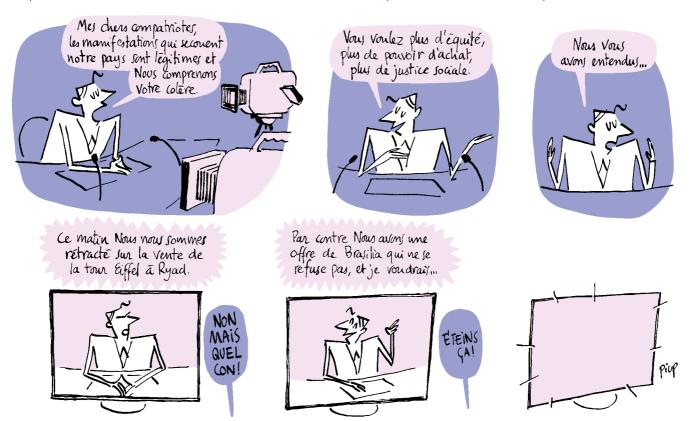
En fait, le parlement de Paris n'en mène pas large. Il sait bien qu'il n'a pas le pouvoir de tenir tête au roi. Il barguigne, accepte finalement l'emprunt, mais se déclare incompétent pour valider les augmentations d'impôts. Il réclame la tenue des «états généraux», assemblée qui réunit noblesse, clergé et tiers état (c'est-à-dire des représentants du peuple), seule habilitée à prendre des décisions graves en temps de crise. Le roi, qui assiste à la séance, hausse les épaules et fait approuver la levée des impôts. D'une voix mal assurée, le parlement dit : – Ce n'est pas légal, n'en déplaise à Votre Majesté – C'est légal parce que je le veux! assène sèchement Louis XVI. Et il démet les parlements français de leurs fonctions d'un simple édit de rien du tout.



Au printemps 1788, une révolte éclate. Dans plusieurs villes, les manifestants prennent la rue pour défendre les parlementaires. À Grenoble, une assemblée de nobles, ecclésiastiques et élus municipaux appelle à ne plus payer les impôts sans la tenue des états généraux. Deux possibilités s'offrent alors au roi : soit il fait enfermer les frondeurs au risque que l'ensemble des Français se retrouve au cachot, soit il accepte pour gagner du temps, tôt ou tard on arrivera bien à retourner la situation.



Loménie de Brienne dit : — Je convoque les états généraux pour le 1^{er} mai 1789. — Quoi ? répond le peuple qui n'a pas bien entendu. Le contrôleur général des finances répète, mais ça reste coincé dans sa gorge : — Je convoque les états généraux pour le 1^{er} mai 1789. Quelques jours plus tard, après avoir dépensé les derniers fonds de tiroir du royaume, Loménie de Brienne dit : — Je suspends les paiements de l'État. — Quoi ? dit le roi qui n'a pas bien entendu. Le contrôleur général des finances répète mais ça reste coincé dans sa gorge : — Je suspends les paiements de l'État. Puis il remet sa lettre de démission au roi, qui fait nommer Necker à sa place.



Necker est un homme qui rassure les marchés, il parvient à faire reprendre les paiements du royaume. Bon prince, il autorise les parlements à réouvrir. Devant une foule en liesse, le parlement de Paris confirme officiellement la tenue des états généraux, puis ajoute en regardant ses souliers : — Par ordre du roi, le vote se fera par ordre et non par tête. — Quoi ? répond le peuple qui n'a pas bien entendu. Le parlement de Paris répète mais ça reste coincé dans sa gorge : — Par ordre du roi, le vote se fera par ordre et non par tête. Même s'il représente l'écrasante majorité de la population, le tiers état n'aura qu'une seule voix, à égalité avec la noblesse et le clergé. En clair, les dés sont pipés...



Mais c'était sans compter sur le débat et ses multiples vecteurs, discours, gazettes, placards, journaux. Aux quatre coins du royaume, dans les rues et les cafés, des orateurs se déchaînent contre le gouvernement dans des harangues homériques, le peuple applaudit fort en brandissant sa pinte de bière et en éclaboussant le voisin qui rigole de ses chicots pourris. Noblesse éclairée et grande bourgeoisie se réunissent dans les salons feutrés de leurs hôtels particuliers où ils écoutent les intellectuels à la mode qui appellent de leurs vœux une monarchie constitutionnelle, après quoi ils font tinter de petits verres à la santé de – ouvrez les guillemets – «l'Ancien Régime », hu, hu, hu!



Du tumulte pré-révolutionnaire émergent des figures qui vont jouer un rôle de premier plan : Mirabeau, dont les discours sont imprimés à des milliers d'exemplaires et distribués dans tout le pays ; l'abbé Sieyès, dont la brochure *Qu'est-ce que le Tiers-État* ? rencontre un immense succès et servira de manuel révolutionnaire. Des personnages qui occupent des places importantes dans la société tels La Fayette, Condorcet, La Rochefoucauld, le banquier Clavière ou l'avocat Mounier, font émerger le « parti patriote », mouvement politique informel qui remet en cause la société d'ordres et de privilèges et qui va avoir une grande influence sur la bourgeoisie.



La seconde moitié du XVIIIe est plutôt prospère et le niveau de vie va croissant. Mais dans les années 1786-89, on autorise l'exportation et la libre circulation du grain. Normalement, ce genre de dérégulation engendre de la croissance, enfin surtout pour les riches qui font des affaires. Mais en 1788, une sécheresse suivie d'un épisode de grêle entraînent de mauvaises récoltes, c'est vraiment la faute à pas de chance. Pour gagner de l'argent, les spéculateurs sont bien obligés d'augmenter les prix, le peuple ne peut plus se payer à manger, les émeutes de la faim se succèdent alors que les pissenlits en salade ça ne coûte rien et c'est très nourrissant.



Il y a aussi le traité de libre-échange avec l'Angleterre. D'habitude, un traité de libre-échange c'est du gagnant-gagnant, on exporte nos vins au prix fort et on importe leurs textiles que personne n'achète car on a ce qu'il faut chez nous, merci. Mais on n'avait pas pensé que chez eux, tout était mécanisé, alors que chez nous on faisait encore tout à la main. Au lieu de continuer à acheter nos bons produits made in France, finalement on se met à consommer anglais, c'est moins cher et à part une odeur de cervelle de mouton qui s'en va au premier lavage, on ne voit pas la différence. Résultat : dans les manufactures et les ateliers, le taux de chômage atteint les 50%.



« Si vous signez le traité de libre-échange avec les États-Unis, on vous crève les pneus,»
Signé: les producteurs de mais, et de films français.











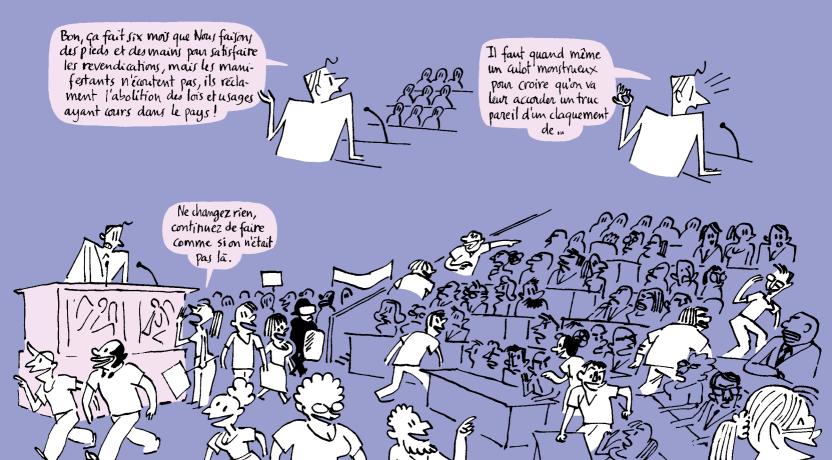


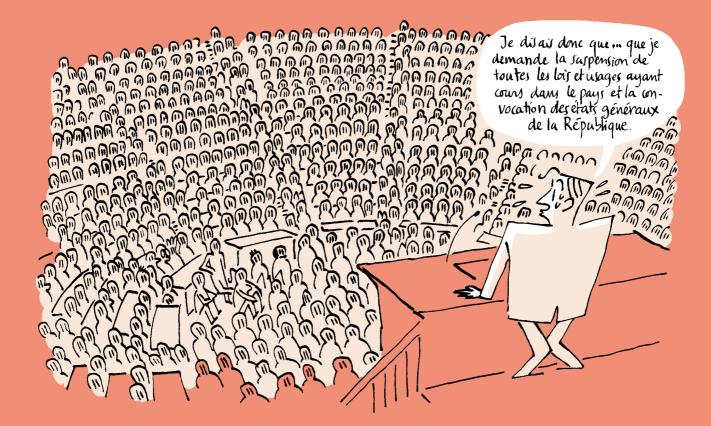


Dans ce contexte tendu s'ouvre la campagne pour les états généraux : il s'agit d'élire ceux qui vont représenter les trois ordres. La noblesse choisit les siens parmi ceux qui possèdent un fief; le clergé parmi les ecclésiastiques sans distinction, d'ailleurs les curés, majoritaires, en profitent pour évincer le plus d'évêques possible; pour le tiers état, la tâche est plus compliquée : les hommes majeurs et imposables élisent un député pour 100 votants, lesquels forment une «assemblée de la paroisse », qui envoie des élus à «l'assemblée de bailliage », laquelle enfin désigne les députés aux états généraux.



Pour la première fois dans l'Histoire, un peuple est autorisé à parler librement du système qui l'oppresse et il ne faut pas lui dire deux fois : une déferlante de protestations et de colères balaye les 60 000 «cahiers de doléances» rédigés pour l'occasion. Chacun des trois ordres remet en question la monarchie absolue, mais en plus le tiers état réclame : l'égalité fiscale et le vote de l'impôt par ses représentants, la suppression des privilèges de la noblesse et du clergé, l'égalité d'accès aux fonctions publiques, la liberté d'expression.





CHAPITRE II

Le peuple libre et souverain

Petite histoire de la Révolution française de Grégory Jarry et Otto T. est paru en novembre 2015 aux éditions FLBLB. Nous avons voulu le publier intégralement et gratuitement sur Mediapart pour le rendre accessible à tous, sous sa forme numérique.

Retrouvez les sept chapitres en accès libre dans le Club de Mediapart à cette adresse : https://blogs.mediapart.fr/edition/bande-dessinee-petite-histoire-de-la-revolution-française

Vous pouvez télécharger, partager, reproduire, imprimer ce PDF. Rien ne vous empêche d'aller aussi acheter le livre en librairie pour l'offrir à votre frère, à votre mère ou à vos petits cousins!



Licence Creative Commons BY-NC-ND Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification









